Douanes : Saisie record de 573 kilos de cocaïne aux Antilles

Category: 2020-2030,Actualités,Mafias et terrorisme,Outre-Mer,Services français
18 juin 2024



Saisie de 573 kilos de cocaïne aux Antilles dans le cadre d'une collaboration entre services douaniers français et garde-côtes de la Dominique. Les douaniers de la direction nationale garde-côtes des douanes (DNGCD) et de la direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED) ont permis cette saisie record.

Commentaire AASSDN : La DNRED vient une fois encore de montrer son efficacité dans la traque des trafiquants de drogue avec la saisie dans les Antilles de 573 kilos de cocaïne. Cette quantité importante de produits stupéfiants signifie aussi que l'Europe et en particulier la France, constituent des cibles privilégiées des trafiquants. Aussi, c'est une véritable guerre contre ces trafics que notre pays doit mener car les moyens financiers considérables dont disposent les trafiquants leurs permettent de corrompre et d'exercer des pressions sur des responsables fragilisant notre Etat et mettant en cause notre souveraineté. Par ailleurs, la consommation de tous les types de drogues entrainent une dégradation de la santé de nombreux Français et est à l'origine de milliers d'accidents causant de nombreux morts et blessés sur les routes. Enfin, le trafic de drogue dont le chiffre d'affaire pour la France est évalué à 5 milliards d'euros contribue au développement d'autres trafics et participe au financement de mouvements subversifs et de groupes violents.
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 28 mai dernier, à 14h20 heure locale, l'hélicoptère H160 de la brigade des douanes garde-côtes de surveillance aéromaritime du Lamentin (Martinique) détecte à l'Est de l'île de La Dominique un go-fast faisant route vers la Guadeloupe, avec trois individus à bord. Lors d'un second passage, l'équipage de l'aéronef observe que les occupants de l'embarcation rejettent à la mer des ballots. Les coordonnées GPS des 17 ballots rejetés sont alors relevés.

Les ballots dérivant vers les eaux territoriales de la Dominique, le service garde-côtes des

douanes Antilles-Guyane saisit la DNRED, qui constate que les informations recoupent un signalement pour suspicion de trafic de stupéfiants. La douane française sollicite aussitôt les autorités de La Dominique, qui dépêchent une vedette garde-côtes . Guidée par l'équipage du H160, celle-ci parvient à récupérer l'ensemble des 17 ballots.

Au total, 573 kg de cocaïne sont saisis par les autorités de La Dominique sur renseignement de la douane française.

En fin d'après-midi, le go-fast sera retrouvé en Dominique dans un bras de rivière, abandonné par son équipage. Les investigations des autorités judiciaires locales se poursuivent. À ce jour sept personnes, dont les trois individus visualisés par l'hélicoptère, ont été interpellées par les forces de l'ordre de La Dominique.

En 2023, le renseignement français a permis la saisie de 40 tonnes de cocaïne par des services étrangers.